

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL DU 22 MARS 2004

PARVENU A LA
PREFECTURE DE VAUCLUSE

13 AVR. 2004

BUREAU DU COURRIER

Délibération n°2004-14

Date de convocation : 16/03/04
Nombre de délégués en exercice : 33
Présents : 18
Remplacés : 14
Absents non remplacés : 1
Votants : 32

L'an deux mil quatre, le vingt deux mars à neuf heures, le Comité Syndical s'est réuni à Monteux, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur Alain MILON.

ETAIENT PRESENTS :

M. BEL - M. BOUILLOT - M. BUIS - M. CHAMPEL - M. CORTADE -
M. DUPONT - M. DUVERGER - M. FORIEL DESTETZET - M. GROS - M. GUEDES - M.
JOUBERT - M. MARGAILLAN - M. MILON - M. MOUREAU - M. RANDOULET - M.
STACHETTI - M. VACCHIANI - M. VERNET

ETAIENT REMPLACES :

M. ALLEMAND remplacé par M. CASALIS
M. BISCARRAT remplacé par M. PEREZ
M. BOISSON remplacé par Mme LAGET
M. FIDELE remplacé par M. BLANCO
M. GABERT remplacé par Mme LAFAYE
M. GRANIER remplacé par M. BOLEA
M. MAIGRE remplacé par M. TRUCCO
M. MELY remplacé par Mme LAUGIER
M. PASCAL remplacé par M. BERTLOT
M. ROCHEBONNE remplacé par M. ROUX
Mme ROIG remplacée par M. LELEU
M. ROUCH remplacé par Mme BERARD
M. STANZIONE remplacé par M. LEMOSSE
M. TORT remplacé par Mme FORMENT

ABSENT(S) NON REMPLACE(S) :

M. FOURMENT

Secrétaire de séance : M. GROS



OBJET : Demande de dérogation n°2004-01 Commune de Châteauneuf-du-Pape

Rapporteur : M. Christian GROS

Le Rapporteur expose :

La Commune de Châteauneuf du Pape a souhaité déplacer le centre d'embouteillage actuellement situé au centre du vieux village (rue de la république) sur des terrains agricoles (NC) situés en bordure d'une actuelle zone UD, pour une surface de 1,36 ha.

